

ARRONDISSEMENT D'EVREUX
Canton de CONCHES
Mairie de
27190 FERRIERES HAUT CLOCHER
Tél. 02.32.24.94.20

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
LUNDI 28 MARS 2022 à 20h
dans la salle multi-activités

Étaient présents : MM. Jean-Daniel GUITTON, Sophie JEHENNE, Raphaël TANGUY, Bernadette CHAILLOT, Jean-Pierre LE BIEZ, Eric WASIELA, Frédéric MARCHAND, Christelle VERGER, Véronique DUVALLET, Magali RAVARD, Catherine VASSEUR, Emmanuel TERRYN

Absents : Stéphane CARREZ, Hinda KASDAR (procuration à S. JEHENNE), Robert BEAUTIER (procuration à C. VASSEUR)

Secrétaire de séance : R. TANGUY

1. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET COMMERCE MULTISERVICES

Les comptes 2021 du budget commerce multiservices sont les suivants :

Section de Fonctionnement	Excédent 78 332.19 €
Dépenses : - 223 702.84 € Recettes : 302 035.03 €	
Section d'Investissement	Déficit - 80 974.94 €
Dépenses : - 54 156.75 € Recettes : 28 287.40 €	
Report déficit 2020 : - 55 105.59 €	
Résultat global	Déficit : - 2 642.75 €

Ces chiffres correspondent au compte de gestion établi par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Verneuil d'Avre et d'Iton et au compte administratif établi par la collectivité

Aussi, le compte de gestion du SCG est adopté par 13 voix pour et 1 contre.

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET COMMERCE MULTISERVICES

Le compte administratif, dont les chiffres sont indiqués ci-dessus est établi par Monsieur le Maire. De ce fait, celui-ci ne prend pas part au vote. Il est adopté par 12 voix pour et 1 contre.

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2021 BUDGET COMMERCE MULTISERVICES

En investissement, le déficit cumulé fin 2021 est de - 80 974.94 €, il convient donc de combler autant que possible cette somme en y affectant le résultat cumulé de fonctionnement 2021 soit 78 332.19 €. De ce fait, il restera 0 € en fonctionnement (article 002), début 2022. Voté par 13 voix pour et 1 contre.

4. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET COMMUNE

Les comptes 2021 du budget communal sont les suivants :

Section de Fonctionnement	Excédent : 335 117 30 €
Dépenses : - 1 255 173.49 € Recettes : 1 362 367.66 €	
Report excédent 2020 : + 207 898.62 €	
Résultats SITS + CCAS intégrés : + 20 034.51 €	
Section d'Investissement	Déficit : - 89 837.95 €
Dépenses : - 129 194.01 € Recettes : 139 478.61 €	
Report déficit 2020 : - 100 122.55 €	
Résultat global	Excédent : 245 279.35 €

Ces chiffres concordent entre le compte de gestion établi par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Verneuil d'Avre et d'Iton et le compte administratif établi par la collectivité, aussi, le compte de gestion du SCG est adopté par 13 voix pour et 1 contre.

5. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET COMMUNE

Les principales réalisations en investissement ont été : le remboursement du capital des emprunts, l'achat d'un logiciel de facturation extra et périscolaire, d'une balayeuse désherbeuse, d'un automate de régulation de chauffage, d'une nouvelle porte d'entrée à l'école, d'un chauffe-eau, et de matériels de bricolage. Le Maire ne devant prendre part au vote, le compte administratif a été approuvé par 12 voix pour et 1 contre.

6. AFFECTATION DU RESULTAT 2021 BUDGET COMMUNE

En investissement, le déficit cumulé fin 2021 est de **- 89 837.95 €**, il convient donc de combler autant que possible cette somme en y affectant une partie du résultat cumulé de fonctionnement 2021 qui est de **335 117.30 €**. De ce fait, il restera **245 279.35 €** en fonctionnement (article 002), début 2022. Voté par 13 voix pour et 1 contre.

7. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

Il convient de reclasser un agent, qui était en activité depuis 2015 mais en service non fait. L'aménagement de son poste n'étant pas possible, il a été décidé par 12 voix pour et 2 abstentions de reclasser cette employée sur un poste d'adjoint d'animation de 20 heures.

8. MANDAT AU CENTRE DE GESTION POUR PROCEDURE CONCURRENCE POUR PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Le conseil décide à l'unanimité de se joindre à la procédure de mise en concurrence du Centre de Gestion pour les conventions de participation relatives à la protection sociale complémentaire.

9. RAPPORT DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Dans le cadre de sa délégation du 15 mars 2021 modifiée le 15 novembre 2021, le maire a pris les décisions suivantes :

2022.01 : Location d'un local pour une activité de pose de prothèses d'ongles et soins beauté au prix de 225 € ht

Fait le 4 avril 2022

Le Maire

